

m m mmm m mmm m m m mmm m m mmm mmm  
mm m mmm mmm mmm m m m mmm m m mmm mmm  
m m mmm mmm mmm m m m mmm m m mmm m m

mmm mmm mmm m m mmm m m mmm mmm mmm mmm  
mmmm mmm m m mmm m m mmm mmm mmm mmm  
m m m mmm m m mmm mmm mmm mmm

BULLETIN INTERIEUR  
DU COLLEGE DES DRUIDES, BARDES ET VATES DE BRETAGNE ARMORICAINE  
"Kerig ar Vro" - La Vrière - 44 - La CHAPELLE SUE ERDRE

+++++

GORSÉDD 1968

Kenvreudeur ha keneiled ker,

Aet eo en hon eñvor ar C'hendalc'h hon eus dalc'h et d'an 17, d'an 18 ha d'an 19 a viz Eost hevlene. Aet eo asamblez gant hor bodadegoù all da ziskouez e chom sonn ha balc'h hor Gorsedd daoust d'an amzer, d'ar skoilh-où ha da spered distrujus ar Vretoned. Un estlamm eo evit an holl klevout adarre, e kreiz ar bloaz, galv an Drouized war-du o c'heuseurted. Hor Breuriezha bad hag a bado pelloc'h eget an tudigoù ne sellout ket uheloc'h eget o fri.

Dans un mouvement Breton aussi précaire, aussi émietté que jamais, en proie à ses démons habituels, malgré nos appels à plus de sagesse, comment pourrait-on ne pas souhaiter trouver au-dessus de la mêlée ou le cheminement entêté de petits groupes sur les routes les plus diverses, un lieu sûr, une institution morale qui fait la preuve inlassable de sa continuité et de sa présence. Il y a là de quoi rendre malades les petits seigneurs caracolant superbement dans tous les sens, comme leurs "glorieux ancêtres", ceux qui ont entraîné leur Patrie sur la voie de l'extinction

Le Gorsedd 1968, avant toutes considérations sur le travail effectué, a été un nouveau pas, une nouvelle victoire dans le sens de l'amitié. Les Confrères qui n'ont pas pu être présents, surtout ceux qui ne viennent pas régulièrement, doivent savoir que notre rassemblement annuel n'est pas ce lieu lieu de rencontre de petites chapelles observant d'autres petites chapelles mais le fruit d'une collaboration effective et joyeuse de tous, où chacun dépasse même le cadre de la Mission qui lui est confiée, non pas pour être agréable à un Grand-Druide, mais par attachement à l'organisation dont il est un élément précieux. Dans ces circonstances, l'autorité n'est plus de mise. Les postes de responsabilité ne valent que pour harmoniser les efforts. Il est évident que si l'un de nos rares Confrères trop souvent absents sans raison majeure, se complait dans la recherche maladroite de ce qui ne va pas, sans d'ailleurs oeuvrer généreusement pour que cela aille, sa place est définitivement compromise parmi nous. Nous sommes actuellement une solide et importante équipe nous efforçant mutuellement de suppléer à nos faiblesses, nos ouïlis, nos erreurs, dans une ambiance fraternelle. Cet esprit que plusieurs Gorseddau nous ont permis de forger, nous espérons le transmettre dans l'Emsav, pour que cesse cet incroyable suicide, car les organisations

les plus importantes ne sont, en réalité, que peu de chose sans les autres, par rapport à notre peuple et aux forces non bretonnes qui le dirigent.

Reprenons donc dans l'ordre chronologique les points marquants de notre programme que nous joignons à ce compte-rendu

### VENDREDI

Cette journée est entièrement consacrée à la mise en place de l'organisation. Dans ce but de nombreux amis étaient déjà présents. Le Comité des Fêtes, de son côté, assurait la préparation de la Fête populaire.

### SAMEDI MATIN

Le service d'accueil est à pied d'oeuvre comme prévu et assure la réception des participants.

Dans le même temps, la réunion du Poellgor se tient au premier étage de la Mairie. Le Comité Directeur se déclare unanime pour accueillir avec regret les excuses de M. Job KERGRIST et pour exprimer ses vœux de meilleure santé à son épouse et à lui-même. Des décisions sont prises concernant le déroulement des 3 journées de notre Congrès, notamment en ce qui concerne l'assemblée des signataires de la Charte, le vin d'honneur officiel et la veillée.

Le Grand-Druide Adjoint fait part de la situation en faveur de la Charte Minimale Bretonne à partir du rassemblement du 5 mai à RENNES. Une analyse du carrefour, organisé le 14 août à CHATEAUNEUF-du-FAOU par le maire de cette commune, est effectuée. Il est admis de s'en remettre à l'orientation qui se dégagera de la discussion entre signataires le lendemain, en vue de décider s'il faut tenir compte des déclarations présidentielles prévues à Quimper. Les membres du Comité Directeur se déclarent d'accord pour affirmer que le Gorsedd ne doit pas dépasser le cadre de ses attributions dans cette affaire et que les signataires doivent être pleinement responsables au même titre que notre Confrérie.

Après avoir exprimé leur profonde douleur du décès de leur ami Mark AR BERR, les membres du Poellgor constatent la nécessité de procéder à la nomination de 3 nouveaux membres pour atteindre le nombre réglementaire et traditionnel de 9. Sauf empêchements majeurs de leur part, le Poellgor, utilisant son droit de choisir souverainement, après examen serré des arguments intervenant en faveur des personnes proposées, déclare admis, avec rang de Druide, les personnalités suivantes :

- Monsieur Georges LE CLER, libraire, demeurant à NANTES, professeur de breton, secrétaire de Skour Breizh ar C'henedalc'h keltiek, collaborateur de la revue "Al Liamm", auteur d'articles et d'un ouvrage sur ALLAIRE, etc..
- Monsieur le Général Pierre VALLERIE, conseiller municipal de St Malo, animateur et co-responsable des Cadres Bretons de la Région Parisienne, animateur et co-responsable de nombreuses sociétés bretonnes.
- Monsieur le Docteur Gwenc'hlan LE SCOUEZEC, devant s'installer prochainement à QUIMPER, auteur d'ouvrages et d'études appréciés (Guide de la Bretagne mystérieuse), collaborateur de la revue "Ar Vro" et du journal "Le Peuple Breton", etc...

Les membres du Poellgor se penchent ensuite sur les problèmes qu'entraînent les difficultés de trésorerie. La reprise de la parution d'An Tribann est subordonnée à la réussite de la Fête folklorique du lendemain, étant entendu que le Collège des Bardes ne cherche pas à avoir de nombreux adhérents mais avant tout des membres possédant de réelles qualités humaines, qualités inséparables de la foi et de l'action bretonnes. Mandat est donc donné de se séparer des Confrères qui, malgré les sollicitations répétées, ne soutiennent pas financièrement le Gorsedd. Cette décision ne vise pas, bien

entendu, les amis dont les difficultés financières sont connues de la Direction.

Le Poellgor se félicite de l'influence de plus en plus marquée du Collège des Bardes aussi bien en Bretagne qu'en France et affirme sa volonté de rechercher, par de nouvelles initiatives, l'UNION indispensable des Forces de l'EMSAV, en vue de la renaissance du Pays.

SAMEDI APRES - MIDI

Selon le programme établi, L'Assemblée Générale est déclarée ouverte par le Grand-Druide M; Pierre LOISEL. Il exprime ses voeux afin que ces trois journées soient fructueuses et bénéficient d'un temps excellent. Le Grand Druide présente ensuite les regrets des amis absents.

Ce sont tout d'abord celles de : M. et Mme Job KERGRIST, déjà cités, - M. Peter ROSS-NICHOLS, Chief-Druid du "Druid and Bardic Order" de Londres et de sa délégation habituelle, cependant représentée dans la salle par Mrs Margaret HENLEY  
M. Richard G. JENKIN, directeur de "New Cornwall", délégué du Gorseth Kernow, représenté par ailleurs par Mrs Audrey POOL qui arrivera le dimanche matin.

Puis ce sont les excuses de :M. et Mme Paul BOUCHET, du Collège des Gaulles, de MM. DORMONTAL et LE FLEM, de ce même Collège, Miss Ithell COLQUHOUN Mmes S. CONAN et M.C. LE FALHER, MM. A. LE NOAC'H, A. ALLAIN, A. GUEL, A. HERRY, A. GALLARD, Docteur A. ROUSSEAU, A. MOISAN, Docteur Gw. LE SCOUEZEC, Capitaine P. MANAC'H, G. LE FLOC'H, Y. BIZIEN, M. BOUGEARD.

Après quelques indications complémentaires sur l'organisation de nos manifestations, un large débat est ouvert sur les conséquences de la réunion des signataires le 5 mai à Rennes et sur le rôle que le Grand-Druide entend donner conserver dans la poursuite des efforts pour rassembler les organisations et les publications autour de points acceptables par tous.

Puis le Druide Yann BREKILIEN invite les Commissions à se pencher sur ce problème, ainsi que sur les événements de mai, sans oublier de faire le point des travaux en cours.

Les Congressistes se retrouvent en fin d'après-midi pour la répétition des cérémonies, sous la direction du Gran-Druide adjoint.

Une rencontre a lieu, en fin de soirée, au Manoir du Tertre où quelques uns peuvent suivre un programme de télévision sur la Bretagne, avec entre autres, quelques séquences sur le Gorsedd représenté par MM. BURL et MAHOUX.

DIMANCHE MATIN

Le Gorsedd, observant une respectueuse neutralité sur le plan religieux en tant que personne morale, la première partie de la matinée est traditionnellement réservée aux offices. Chaque confession peut célébrer librement la liturgie qui lui est propre. C'est ainsi que les membres catholiques romains de notre Confrérie assistent à une messe dite par le R.P. Y. CALVARD Cette messe est accompagnée d'un programme artistique de qualité, particulièrement goûté par de nombreux fidèles de la paroisse et d'ailleurs.

Un soleil radieux assure un éclat exceptionnel aux cérémonies druidiques. Désireux de s'associer à toutes les joies et à toutes les peines de la population paimpontaise, les Druides, Bardes et Ovates, en saie, tiennent à associer les morts de la commune et particulièrement les victimes de toutes les guerres à leurs manifestations, par une minute de silence et le dépôt d'une gerbe au Monument.

Le Grand-Druide a la joie d'honorer le Gorsedd de Cornouailles britannique en la personne de Mrs Audrey POOL qui répond à notre accueil par des remerciements en langue cornique. Puis ce sont les souhaits de bienvenue à la représentante du "Druid and Bardic Order" et à la délégation du Collège druidique des Gaules, conduite par M. le Marquis de BRESCIA.

Il est procédé à l'intronisation à un nouveau grade des Confrères suivants :

- en tant que Druides titulaires : MM. Job BERTHO, barde, reçu après examen l'an passé - le général Pierre VALLERIE, barde - le Père Yann CALVARD, précédemment Druide d'honneur; tous deux ont subi avec satisfaction les épreuves présentées par M.E. LE BARZIC en ce qui concerne le Celtisme ancien et M.Y.BBOUCHER, en ce qui concerne la langue bretonne.

Les nouveaux venus parmi nous sont à leur tour accueillis solennellement. Ce sont : Comme barde, M; Yann CHANTEAU, demeurant à Paris, militant politique breton, corédacteur de la revue "Ar Vro", hélas disparue.

Comme barde d'honneur, M. le Commandant Emile RAUTER, de l'armée belge, mais d'origine bretonne par sa mère, résidant actuellement à St Jacut-de-la Mer, spécialiste des questions druidiques et fondateur du mouvement "Tara".

Comme ovate d'honneur, M. le marquis Paul de FOURNIER de BRESCIA, Breton par sa mère, antiquaire à Valfroicourt (Lorraine), vice-président du Collège druidique des Gaules.

Il nous fallut regretter l'absence de notre amie, admise comme Bardesse titulaire, Madame F.R. MEAVENN, traductrice à Paris, écrivain de langue bretonne et de langue française, auteur appréciée de poèmes, de pièces de théâtre et d'études parues dans "Gwalarn", "Arvor", "Galv" et, bien entendu, "Ar Vro" dont elle fut la directrice.

Au cours du rapide buffet froid, le Grand-Druide a la joie de saluer la présence de Mme et M. FONTAN, membres du Félibre ( M. FONTAN père fut membre d'honneur du Gorsedd breton).

Un spectacle populaire de choix avait été préparé par M. et Mme E. COARER-KALONDAN, grâce au concours désintéressé du Cercle Breton de Nantes dirigé par notre ami M. Serge PINEAU; de MM. MILBEO, A. MAHOUX, F. AR BERR, R. PERENNES. La troupe de "EREIZ a gan" n'a pu se libérer, malgré ses efforts, de ses engagements à la kermesse de KOMPER, mais tiendra à assurer une bonne partie de la veillée. Que tous ces amis veuillent bien accepter ici toute l'expression de notre reconnaissance et de notre émotion pour les profondes marques de sympathie qu'ils nous ont prodiguées. Un grand merci également à Madame COARER qui se dépensa sans compter pour animer ce spectacle.

Pendant ce temps, les principaux promoteurs de la Charte et le Poellgor président la réunion des signataires, en présence de nombreux observateurs admis à titre tout-à-fait exceptionnel. Après un débat particulièrement serré, au cours duquel est réaffirmée la pensée du Gorsedd séparant tactique et principes, les termes de la Charte et les mesures envisagées sur le plan officiel sont mis en parallèle.

Les représentants du Gorsedd expriment leur volonté d'associer immédiatement les signataires à l'action menées et de laisser la direction à un Comité élu. Un terrain d'accord est finalement trouvé par l'acceptation du Gorsedd de garder la responsabilité de la charte pendant 2 mois de plus, de façon à l'orienter suivant les décisions officielles qui pourraient être prises. Une réunion est donc prévue en fin octobre ou début novembre.

De nombreuses questions sont ensuite posées au cours de la Conférence de Presse en fin d'après-midi.

Un vin d'honneur réunit vers 19h les représentants de la Municipalité avec à leur tête M. du CHELAS, maire, le Comité des Fêtes présidé par M. R. RIGOLE, et de nombreux amis.

La veillée est placée sous la direction expérimentée du Druide KAÉ LONDAN. Il tient à rappeler la mémoire de notre regretté ami Mark AR BERR en faisant entendre sa voix enregistrée sur bande magnétique au cours du Gorsedd de l'an passé, au moment où il récite son émouvant poème "GOUZANV". La petite troupe de "Bretagne qui chante" donne le meilleur d'elle-même, avec la bardesse SKLERIJENN, Jean THOS, Bénédicte, petite soliste de 11 ans Dominique et Hervé. Ronan PÉRENNES fait rire les petits et les grands conquis par sa verve chansonnière. Y.B. BOUCHER mêlant langue bretonne et langue française, conte des histoires drôles très appréciées. Le Druide SEZNI sait montrer les facultés d'adaptation de la langue bretonne aux rythmes et aux chants à la mode. Et on écoute avec ferveur différents disques de notre chanteur national, l'incomparable GLENMOR. Une jeune fille du pays nous fait l'honneur de quelques airs d'accordéon. Et l'on danse.

### LUNDI MATIN

Un petit groupe d'amis a tenu à assister à une messe dite en langue bretonne par le Père Y. CALVARD à la mémoire de M. Mark AR BERR.

L'assemblée générale, interrompue par les manifestations du dimanche, reprend par les communications des différentes Commissions de travail.

Madame COARER, au nom de la Commission féminine, rappelle les difficultés de sortie du disque pour enfants sur l'histoire de Bretagne. Elle annonce sa prochaine parution au prix de 18 francs l'exemplaire. Elle insiste sur les montages audio-visuels en matière d'éducation et souligne la nécessité pour les parents bretons d'être présents dans les associations de parents d'élèves. Elle exprime l'espoir de voir la Culture bretonne prendre une plus grande place dans les programmes scolaires d'activités dirigées.

La Commission d'histoire, par la bouche de M. BUREL, rend compte des études effectuées pour compléter l'ouvrage de notre regretté Confrère Gérard TOUBLANC. Le rapporteur met l'accent sur le développement des cours de breton et la publicité qui doit leur être faite. Ces cours peuvent être rendus attrayants par des visites et des recherches archéologiques. Il affirme la nécessité de créer un Comité immédiat pour la Charte et rappelle à plus de discipline quelques rares Confrères exposant publiquement leur hostilité à certaines décisions du Gorsedd.

Notre ami Paul BRIAND présente avec force et précision les vœux de la Commission Economique et Sociale en engageant tous les militants à faire entendre le point de vue breton dans les syndicats et chambres syndicales. Il démontre, à l'appui de cet appel, que la volonté de participation et de dialogue des événements de mai n'ont rencontré que peu d'échos en Bretagne. Il rend hommage cependant aux Bretons qui, ici et là, se font les interprètes du droit à l'existence de la Culture et de la Communauté bretonnes.

Vous trouverez en annexe le compte-rendu de la Commission Linguistique présenté par le Druide SEZNI.

La Commission "Arts et Folklore" s'élève contre l'abus du terme "folklore". Son président, M.A. SANSEAU exprime son inquiétude quant à l'avenir des Cercles et Bagadoù, si un renouvellement des spectacles n'est pas poursuivi avec plus de fermeté. Il exprime les regrets de la Commission en ce qui concerne le respect des engagements, base indispensable pour une continuité sans faille de la Renaissance Culturelle.

La Commission de Philosophie Celtique n'a pas eu le temps matériel de se réunir. Mais l'accent est mis sur les cours par correspondance qui ont amené des Bretons à se joindre à nous avec enthousiasme et résolution. Cet effort sera poursuivi et développé grâce à la présence de nouveaux membres au sein de la Commission.

La situation financière est l'occasion d'un débat où chacun est à même d'en percevoir la gravité. M. Paul BRIAND préconise des mesures énergiques. Les difficultés tiennent plus à la négligence de certains Confrères qu'à une augmentation des frais de gestion et d'impression. Les membres présents affirment leur préférence pour un Collège plus réduit en nombre et pour de nouvelles formes de ressources, telles celle apportée par la Fête populaire de la veille, qui assurera la parution d'un numéro double d'An Tribann, regroupant le 2° et 3° trimestre et également celui de fin d'année.

En ce qui concerne les délégations régionales, le travail de M. SANSEAU pour la région parisienne est l'objet de l'intérêt des participants. Les Confrères de Nantes assurent toujours leurs permanences hebdomadaires et exercent une influence certaine sur l'activité bretonne de la région. Rennes St Briec et Brest envisagent des rencontres au cours de l'hiver.

Il appartient au Grand-Druide de tirer les conclusions de ces trois journées particulièrement chargées. Il se déclare particulièrement frappé par l'extraordinaire dévouement déployé, exprimant sa crainte de paraître injuste dans l'exposé des tâches et petits services fournis par tous nos Confrères, parfois même spontanément, palliant eux-mêmes certains imprévus de l'organisation générale. Jamais une telle fraternité n'avait paru aussi nette que celle manifestée au cours de ce Gorsedd 1968. De peur d'exprimer trop maladroitement sa reconnaissance au nom du Gorsedd, l'auteur de ces lignes s'abstiendra de présenter la somme de tous les dévouements. Mais que tous les amis sachent qu'aucun d'eux n'est oublié dans notre pensée et que le souvenir de tous ces services rendus restent gravés dans notre mémoire. Une lettre de remerciements à chacun serait nécessaire: qu'on nous pardonne de ne pas pouvoir le faire. - Un vibrant BRO GOZH cloture les assises du Gorsedd

Une vingtaine de personnes prennent joyeusement dans l'après-midi le chemin de la Fontaine de Barenton par un temps magnifique définitivement acquis à la cause des Druides.

Ur bloavezh nevez a labour en em zigor dirazomp. Petra vo evit Breizh hag evit ar C'hoursez ? Ne vo nemet ar pezh a vo Boulc'het ganeomp. Ne zeu netra gant al lez-ober. Klask a raimp c'hoazh, evel al "Lizher-diazez" ez eo poent deomp reiñ da Vretoned all, diskouez hor bolontez a Unvaniezh. Ur raktres all a vo aozet araok an hañv 1969. Dav eo da bep hini d'en eur zerc'hel prest da gejañ gant brogagourion all evit skoulmañ darempredoù kalonek a gresko GALLOWD an Emsav .

Drouiz an Tribann

### Faire honneur à ses "ENGAGEMENTS"

Depuis quelque temps, je m'aperçois, avec beaucoup de tristesse et même avec un sentiment de crainte, du peu de conscience de certains éléments de groupes bretons vis à vis des engagements qu'ils ont pris.

Il semble que, à la manière de certains chefs ou sbires de la politique un engagement ne crée pas d'obligations et qu'un contrat, signé ou verbal, ne ressemble qu'à un chiffon de papier que l'on rejette quand il gêne.

Il est de ces groupes qui acceptent de s'engager dans plusieurs lieux à la fois, pensant peut-être s'acquitter de leurs tâches mais sans en être certains. Il en est d'autres qui s'engagent à certaines fêtes et se font remplacer par d'autres groupes qui, en dernière minute (trois jours avant la fête) déclarent ne pouvoir venir du fait de l'absence de la moitié de leurs effectifs.

Les premiers comme les seconds sont en faute. En effet, un engagement, dans une fête ou ailleurs, exige une présence ou une ponctualité que rien ne peut excuser.

Certains diront qu'on leur demande de signer des contrats trop longtemps à l'avance. A ceux-là, je répondrai que, s'ils ne peuvent pas certifier le nombre de leurs effectifs, ils peuvent, après accord avec leurs correspondants: Kendalc'h, B.A.S., Comités des Fêtes ou autres organisateurs, indiquer le nombre "approximatif" et fournir, à ces mêmes correspondants, le nombre définitif suffisamment à l'avance, c'est-à-dire dans la quinzaine précédant la fête.

Personnellement, je trouve absolument inadmissible que certains dirigeants de groupes se permettent de donner leur accord de participation à certaines fêtes sans avoir pris, au préalable, les renseignements nécessaires auprès de leurs membres.

Ces faits semblent de reproduire à une allure accélérée en Bretagne. Il m'a été donné, malheureusement, cet été, l'occasion de constater, par trois fois, des défections de ce genre et je sais, de source bien informée, que cela se produit couramment à l'échelon national. Je fais donc; ici, appel à tous les dirigeants, à tous les membres de groupes; pour que de pareils manquements aux engagements ne se renouvellent pas.

Dans cette période troublée que nous traversons, il est indispensable que chaque breton se doive d'honorer sa parole ou sa signature. Il est impensable qu'une unité bretonne puisse se faire si l'on ne peut compter sur la volonté de chacun de respecter ses engagements.

J'espère que cet article permettra à certains d'apporter un démenti à la déception que j'ai ressentie lors des fêtes de cet été et, surtout, qu'il mettra les dirigeants et membres des groupes bretons en face de leurs responsabilités.

BREIZH BEPRED

BREIZH A BARZ KEMENT

R. BRANCHU

Membre de la Commission "Arts et Folklore" du Collège des Bardes  
Membre du bureau du Cercle Breton de Nantes

-----  
KEVRENN AR BREZHONEG

Araok kregiñ gant labour Kevrenn ar Brezhoneg er C'hoursez unan ac'ha-nomp en deus goulennet ma vefe tamallet ar barzh Kadvan evit ur pennad-skrid e Galleg moulet war "Gannadig Kêr Vreiz" e Paris hag advoulet gant an TRIBANN Kudenn a zo ennañ eus troidigezh e Brezhoneg eus Lizher-Diazez ar C'hoursez kavet gant Kadvan: " surtout remarquable par la cocasserie bien bardique de quelques néologismes introduits et qu'en conséquence elle n'a aucune valeur au point de vue de l'homme breton".

An droidigezh se a oa bet savet gant hor c'henvreur Roh Vur hag a zo ur skrivagner, ha leun a youl vat atav evit ar Brezhoneg. Ma vefe bet savet an droidigezh se gant Kadvan e-unan daoust hag e vefe bet gwelloc'h ha sklæroc'h ? Perak pismigañ evelse diwarbenn labour ar re all ?

2 Kevrenn ar Brezhoneg e kenver ur Rannvroelezh da zont-ha kelennadurezh ar yezh .

1 - Da gentañ holl : ar Brezhoneg bezañ kelennet e skolioù ar vistri, hag el liseoù

2 - Kentelioù dre skingomz

3 - Muic'h a Vrezhoneg er skingomzerezh hag er pellwelerezh : 4 eurvezh dre skingomz - 1 eurvezh dre bellwel

Evit se e vefe ret kaout ur C'huzul meur evit ar Brezhoneg er Gevredad rannvroel gant ur Yalc'h evit skignañ ar Yezh dre ar Vro .

SITUATION FINANCIERE

( au 31 décembre 1967 )

COMPTES	RECETTES	DEPENSES
Cotisations		
Année 1964 perçue en 1967	20 00	
- 1965 -----	95 00	
- 1966 -----	530 00	
- 1967 -----	835 00	
- 1968 -----	80 00	
Abonnements		
Année 1966 perçue en 1967	20 00	
- 1967 -----	234 00	
- 1968 -----	25 00	
Dons	430 50	
Ventes et locations	792 54	
Compte d'ordre	1347 40	
Publicité	120 00	
Impôts et Taxes		25 40
Frais de P T T		332 84
Voyages et Déplacements		20 00
Remboursements dépôts librairie		82 10
Cotisations et dons		20 00
Frais d'impression		3 015 41
Frais divers de gestion		455 00
Compte d'ordre		1 347 40
Déficit au 31 déc 67	768 71	
	<hr/>	
	5 298 15	<hr/>
		5 298 15

A nouveau au 1er janvier 1967 :	1 564 , 02
Déficit au 31 décembre 1967 :	<u>768 , 71</u>
A nouveau au 1er janvier 1968	795 , 31

Cette somme correspond à l'extrait de compte " Gorsedd 1907 -81 "

-----  
OBSERVATIONS

Le détail des cotisations et des abonnements montre les difficultés qu'il y a à les faire rentrer régulièrement. Notre ultime recours est le mandat contre-remboursement qui ne plait pas toujours ou qui n'est pas réclamé à la Poste lorsque le destinataire n'est pas présent à son domicile. Ce n'est pas toujours un signe de démission, puisque certains Confrères se resaisissent au bout d'un certain temps et nous écrivent : d'où cet arriéré

Les ventes et locations comprennent les brochures et les numéros anciens qui nous appartiennent et les livres confiés en dépôt par nos Confrères; puis les insignes et les saies vendues ainsi que la location de ces mêmes saies au cours de nos cérémonies.



Un compte d'ordre est nécessaire dans certains cas. Il s'agit ici de la comptabilisation des repas payés à l'issue du banquet du 20 août 1967 à Paimpont. Cette somme a été évidemment reversée à l'hôtelier comme il se doit. Elle se monte à 1 207, 00 F. Les 140,40 F restants nous avaient été confiés à la suite d'une quête pour la langue bretonne. Cette somme a été adressée immédiatement aux promoteurs de la quête. C'est pourquoi vous trouverez ce même compte d'ordre en dépenses avec le même montant, ce qui l'annule.

Vous remarquerez l'importance des frais de P T T et des frais d'impression. Cela dépasse toutes les rentrées réelles d'argent. L'absence de la subvention annuelle nous fait nous enfoncer lentement. La fête populaire de Paimpont doit nous permettre de remonter un peu le courant; mais que réserve l'année 1969, car il faut s'attendre à une augmentation des coûts d'impression ? Tout repose donc sur la régularité des versements de chacun. Dans cet ordre d'idées, il nous faut remercier tous les amis qui, en 1967, nous ont adressé les 430,50 F de dons avec spontanéité et gentillesse. Ce sont ; Mme CONAN, MM. A. MAHOUX, P. BRIAND, P. LOISEL, Dr ROUSSEAU, Ch. DORMONTAL, P. LE COZ, A. DEZARROIS, A. LE NOACH, Dr ROUSSEAU (2° envoi), Y.B. BOUCHER, A. HERRY, P. LE RESTE, M. LE BERRE, A. MAHOUX (2° envoi), VAUTIER, don anonyme, G. LIBEAU, P. BUREL, P. LE COZ (2° envoi), F. TERS.

En ce qui concerne les "frais divers de gestion", ils proviennent en grande partie des circulaires (achat de papier, de stencils, d'encre). Nous remercions nos amis du Cercle Breton de Nantes et de la Coopérative Breiz qui nous permettent d'utiliser leur machine à polycopier (ce qui entraîne une économie importante). Ce travail de dactylographie et de ronéotypie est désormais confié au R.P. Jean CALVARD, qui nous avait proposé son aide depuis longtemps. Nous lui devons un grand merci.

Ainsi le réseau de nos collaborateurs s'étend. Nous ne désespérons pas d'obtenir une équipe parfaitement rodée. Nous rappelons ce qu'est, jusqu'à ce jour, l'équipe administrative :

- A. RUSSON (courrier, direction générale)
- E. COARER (une partie du courrier)
- J. KLER (trésorerie)
- E. LE BARZIC (correction d'imprimerie)
- Y. LAIGLE (mise en pages, relations imprimeur)
- Ch. FORGET (librairie)
- J. CALVARD (polycopie et dactylographie)

Si nos délégations régionales fonctionnent bien, si nos responsables de Commissions suivent de près ce qui est de leur ressort, et si "An Tribann" continue à recevoir les articles correspondant à des rubriques régulières, le Gorsedd deviendra le modèle dont voudront s'inspirer nos Compatriotes. Un nouveau bond en avant sera possible et nos finances se stabiliseront. Chers amis, le souhaitez-vous ? Si oui, aidez-nous en toute simplicité : nous sommes entre nous.

BEVET BREIZH

Drouiz an Tribann

-----  
 ----  
 -

## COMMISSION "ARTS & TRADITIONS"

+++++

Les membres présents : MM. A. MAHOUX, harpeur et Jos KERDEC, traditionnaliste, après échange de vues, regrettent que 2 personnes seulement se trouvent réunies pour une tâche qui a son importance.

Ils présentent les conclusions suivantes.

- a) les recherches sur manuscrits de Pennllyn à LONDRES, dont les copies et photocopies sont actuellement très avancées, devraient être en notre possession en octobre-novembre.
- b) il restera le travail de réalisation des tablatures du XIVème siècle. Ce que l'on connaît déjà prouve qu'au 5e et au 6e siècle, les compositeurs possédaient une science harmonique au moins égale à celle de l'Ecole des Six et détenaient des inventions plus surprenantes encore.
- c) des analyses seront présentées dans les prochains numéros d'An Tribann. Ils feront l'objet de récitals de Harpes bardiques.
- d) Orgues anciens à citer dans notre Bretagne :
  - Rumengol, quoique remanié
  - Saint-Thégonnec, orgues très importants
  - Plouzévéde, une énigme. Origine inconnue, non encore déchiffrés.
  - Plougasnou, de l'époque d'Elisabeth Ière, nettement de facture anglaise remarquable. Possède une boîte d'expression probablement une des premières du genre.
- e) Harpes : signalons l'ouverture, la création d'une fabrique de harpes celtiques celtiques en série en Bretagne.
- f) Voeu d'examiner le terme FOLF-KLORE pour lui restituer son sens exact. On le galvaude par tous les temps, à tous chemins, en tous pays. Dans le langage populaire, il tient actuellement lieu de carnaval. C'est un abus par trop manifeste de ce terme anglais qui a une tout autre signification FOLK = gens, race, peuple ; LORE = ensemble des connaissances traditionnelles (sur un sujet donné).

Le Rapporteur : Jos KERDEC.

=====

## COMMISSION D'HISTOIRE

=====

Les Confrères présents : MM. J. BERTHO, P.Y. BUREL, R.P. CALVARD et le Général P. VALLERIE, après échanges de vues, proposent :

- a) Histoire de Bretagne de notre regretté G. TOUBLANC.-
  - conseille la publication de cette Histoire
  - ont entrepris de prolonger cet ouvrage jusqu'à nos jours par l'apport des travaux des membres de la Commission et d'y résumer l'excellent et important projet du Druide Kalondan. A noter, qu'à ce jour, MM. P.Y. BUREL R.P. CALVARD et LE ROUZIC ont rédigé leurs notes complémentaires.
  - demandent aux autres Confrères de préparer leurs propres notes afin qu'un texte définitif soit élaboré et adressé à l'approbation du Poellgor, puis ronéotypé et annexé à l'ouvrage principal.

... / ...

b) Cours d'Histoire de Bretagne (et de Langue Bretonne).

Les membres de la Commission ont procédé à une analyse des meilleures formules adoptées pour un enseignement efficace.

Ils ont enregistré :

RENNES - (renseignements fournis par le Père CALVARD et M. BERTHO). Une très judicieuse propagande par voie d'affiches exposées chez les Commerçants et autres lieux et indiquant adresses et heures des cours, ont permis d'augmenter le nombre des élèves.

BREST - Notre Confrère M. BUREL se mettra en rapport avec les organisations estudiantines et autres afin de faire adopter la même formule publicitaire.

DOL DE BRETAGNE - Dans cette ville, on développe l'intérêt des élèves par le biais de la recherche archéologique sous l'heureuse impulsion de M. DELAMAIRE

La Commission insiste, en outre, pour que les enseignants sachent opérer un choix judicieux de leurs références puisées aux meilleures sources et se méfient des versions pseudo-scientifiques visant à accréditer le caractère provincial de l'Histoire bretonne.

c) Charte Minimale Bretonne -

Accord unanime de la Commission pour la création immédiate d'un Comité étendu regroupant la majorité des Mouvements bretons signataires ( Gorsedd compris), et qui sera appelé à prendre des décisions.

La Commission redoute la stagnation de cette Charte. C'est pourquoi elle recommande, grâce à l'audience des groupements représentés, une divulgation plus rapide et plus efficace. (I)

e) Distribution de Prix dans les écoles publiques et privées -

La Commission cherchera à faire distribuer des Prix, tels que l'Histoire de Bretagne de J. CHARDRONNET, dans toutes villes dont les municipalités accepteront ses avis.

(I) La Commission tient à désapprouver la très maladroite intervention du Druide Kadvan et estime qu'un minimum de discipline devrait inspirer les membres du Gorsedd. Le texte breton de la Charte est indéniablement marqué par une tournure de pensée profondément bretonne, puisqu'il est le résultat du travail d'un écrivain dont la manière d'exposer et de s'exprimer loin de la traduction française fait de lui un auteur apprécié. A ajouter que ce texte a été revu par d'autres bretonnants à la fois attachés à l'évolution de la langue et au souci d'être compris de ceux qui ne prennent pas encore part à cette évolution, faute d'information, et de formation, malgré les efforts des défenseurs de notre "Brezhoneg".

## COMMISSION ECONOMIQUE & SOCIALE

~~~~~

### Les évènements de Mai et le problème breton -

A part quelques cas épisodiques (Paris et Nantes par ex.), on ne peut pas dire qu'il y ait vraiment eu une présence "bretonne" pendant les évènements de mai. On a défilé derrière les drapeaux : rouge, noir, tricolore, mais pas derrière le "Gwenn ha Du".

D'ailleurs, dans son ensemble, malgré quelques exceptions (telle certaine manifestation à Nantes), la paysannerie n'a pas bougé, bien que ses problèmes propres pèsent un poids particulièrement lourd en Bretagne. Il est vrai qu'ils continuent généralement à se situer en dehors des luttes ouvrières dont ils n'approvent pas toujours la forme ou certains aspects. Entre autres choses, ils tolèrent difficilement la présence du drapeau rouge.

Pourquoi cette absence bretonne ? Il y a pourtant des militants bretons qui sont également des militants syndicalistes ouvriers ou étudiants, voire paysans. Mais ont-ils toujours pu ou su faire entendre leurs voix pour bien poser la spécificité de nos problèmes ? Ne sont-ils pas, d'autre part, souvent écartelés entre leurs positions bretonnes et leur participation à des organisations "parisiennes" avant tout ? De ce fait, l'idéal ne serait-il pas d'avoir des unions syndicales uniquement bretonnes ?

Des exemples de réalisations dans ce sens se sont souvent montrées susceptibles d'aboutir à la réussite malgré le scepticisme entourant leur départ.

En conclusion, prévoir ce qu'il faudrait faire dans la perspective de nouveaux mouvements envisagés pour la rentrée :

- constitution de syndicats bretons (ce qui amènerait rapidement à poser le problème de la double appartenance, et inciterait peut-être les dirigeants des syndicats actuels à se poser des questions)
- diffusion plus large et rapide de la nouvelle version de la Charte, mais cette fois dans la Presse et le grand public.
- au strict minimum, ne pas craindre d'exposer, toujours et partout, le point de vue breton.

### Sur la Charte -

Confirmation de ce qui est déjà rappelé plus haut, à savoir : la Commission se prononce pour une promulgation rapide et une diffusion très large de la nouvelle version de la Charte.

### Rappels des travaux de la Commission en 1967 -

Selon les décisions prises afin de lutter contre la "conspiration du silence" risquant d'entourer la sortie de la Charte, des lettres ont été adressées à ce sujet à différentes publications. En conséquence, un des membres de la Commission a refusé de renouveler son abonnement à un journal breton - il s'agit du "Peuple Breton".

Des contacts ont été maintenus en cours d'année entre les membres de la Commission. Celle-ci espère toujours recevoir des autres Confrères la documentation susceptible de l'intéresser.